

## **Réunion du Comité Syndical du 4 février 2026**

**Effectif légal du conseil syndical : 64**  
**Nombre de conseillers en exercice : 64**  
**Nombre de conseillers présents : 33**  
**Nombre de conseillers représentés : 0**  
**Nombre de votants : 33**

Convoqué le 20 janvier 2026, le conseil syndical s'est réuni le 4 février 2026 à 18h00, en salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7ème étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard Guillaume

### **125<sup>e</sup> Séance**

#### **Étaient présents les délégués dont les noms suivent :**

Monsieur Dominique ADENOT	Madame Mina PERRIN
Monsieur Philippe CARTAILLER	Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jean-Michel CHARLAT	Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Alain DEAT	Monsieur Stéphane PONCE
Monsieur Antoine DESFORGES	Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Gérard DUBOIS	Monsieur François REPOLT
Madame Catherine FROMAGE	Monsieur Bruno RESSOUCHE
Madame Blandine GALLIOT	Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Monsieur Éric GRENET	Madame Valérie ROUX
Monsieur Dominique GUÉLON	Monsieur Vincent SOULIGNAC
Monsieur Gérard GUILLAUME	Monsieur Philippe TCHILINGHIRIAN
Monsieur Sylverin KEMMOE	Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Michel LACROIX	Madame Nadine VALLESPI
Madame Christine LECHEVALLIER	Monsieur Dominique VAURIS
Madame Christine MANDON	
Madame Nathalie MARIN	
Madame Danielle MISIC	
Madame Christine PACAUD	
Monsieur Gilles PAULET	

## Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUESPARSES  
Monsieur Marcel ALEDO  
Monsieur Claude AUBERT  
Monsieur Jérôme AUSLENDER  
Monsieur Dominique BANNIER  
Monsieur Nicolas BEAURE  
Monsieur José BELDA  
Monsieur Frédéric BONNICHON  
Monsieur Jean-Pierre BRENAS  
Monsieur Eric BRUN  
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES  
Monsieur Gérard CHANSARD  
Monsieur Alain CHARLAT  
Monsieur Pierre CHASSAING  
Madame Nathalie DOS SANTOS  
Monsieur Yann GUILLEVIC

Monsieur Jean-Pierre HEBRARD  
Monsieur Jacques LARDANS  
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE  
Monsieur André MAGNOUX  
Madame Dominique MARQUIE  
Monsieur Christian MELIS  
Monsieur Cédric MEYNIER  
Monsieur Sébastien MORIN  
Monsieur Jean-Marc MORVAN  
Monsieur Jean-Michel ONDET  
Madame Anne-Marie PICARD  
Madame Sandrine ROUSSEL  
Monsieur Laurent THEVENOT  
Monsieur Gilles VESCOVI  
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

## **Convention 2026 CISCA**

Par délibération du 8 décembre 2021, le Grand Clermont a adhéré au CISCA (Centre d'Innovations Sociales Clermont Auvergne).

Le CISCA est un centre de R&D territoriale sous forme associative qui a pour mission d'accompagner dans une posture d'intermédiation les démarches collectives à l'échelle du territoire du Puy-de-Dôme, en vue de faire émerger des dispositifs et des expérimentations, à visée de transformation écologique, sociale et démocratique sur son territoire.

Au service de ses membres, le CISCA rassemble des acteurs de collectivités locales, du monde de la recherche et du monde socioéconomique (associations, entreprises...) à travers une ingénierie de l'intermédiation visant le déploiement de dynamiques de transformations sociales, au sein d'un programme de Recherche & Développement intitulé « Transitions et Résiliences ». Ce programme de R&D territoriale facilite en ce sens les dynamiques de recherche-action favorisant l'accélération des pratiques de transformations et l'outillage des manques afin de participer à l'émergence d'un territoire au développement adapté aux enjeux de notre temps (écologiques sociaux, économiques, etc.).

Depuis la relance du Conseil de développement en 2022, le Grand Clermont a sollicité l'accompagnement du CISCA dans la définition et la mise en œuvre de méthode d'animation des séances de ce conseil.

Il est proposé de prolonger cette action en validant une convention pour l'année 2026. Dans ce cadre le CISCA interviendra dans les domaines suivants :

1. Préparation et co-animation des sessions de réponse à l'auto-saisine.
2. Evaluation participative du Conseil de développement : conception du mode d'évaluation et co-animation des réunions d'évaluation participative.

3. Préparation et co-animation d'un temps fort à la rentrée 2026 avec les nouveaux élus.

Le montant de la participation sera de 10 200€ (contre 10 500€ en 2025).

**Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver la convention 2026 avec le CISCA jointe en annexe à la présente délibération**
- **d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention.**

**ADOpte à l'unanimité des membres présents**

**Gérard GUILLAUME,  
Secrétaire de séance.**



**À Clermont-Ferrand, le 05 Février 2026  
Dominique ADENOT,  
Président.**

